Le politologue demande au philosophe de retirer immédiatement ses «bouffonneries».

Le dimanche 8 novembre 2020, le Pr Aboya Manassé, conseiller technique au Ministre de l'Enseignement Supérieur, sur le plateau de Canal Presse, dans une prise de bec avec le Dr Fridolin Nke, a prétendu avoir reçu un message d'une jeune fille qui accuse l'enseignant de philosophie à l'université de Yaoundé 1, de « harcèlement ».

En réaction, le Dr Nke, quelques jours après, va adresser par voie d'huissier une sommation demandant au Pr Aboya Manassé, de retirer ses propos ou d'en apporter la preuve de l'existence d'un tel message. Le Pr Aboya Manassé restera campé sur ses positions, refusant de s'exécuter.

Le politologue, non moins conseiller technique n1 du ministre de l'enseignement supérieur va donc se voir servir une citation directe pour comparaitre devant le tribunal de première instance de Yaoundé centre administratif, le 2 février 2021 prochain.

Dans une mise au point du mercredi 06 janvier 2021, le Pr Aboya Manasse, donne 48 heures à son jeune collègue pour retirer « ses bouffonneries ». « J***e ne ferai jamais une dénonciation calomnieuse dans ma vie. Si d'ici 48 heures, ce petit frère inutilement zélé ne retire pas ses bouffonneries qu'il fait circuler partout sur la toile, et surtout ses manipulations***

mesquines de mes noms et date de naissance, je passe à une vitesse supérieure. Pour le reste, je persiste et je signe : Mes déclarations sont intactes », va écrire le Pr Manasse sur Facebook.

Immédiatement le Dr Nke passe encore à l'offensive. « ***Pas de dénonciation calomnieuse. Aboya Manassé, tu me donnes 48 heures hein ? Petit, tu viens d'ouvrir les portes de l'enfer ! ».***

Jusqu'où ira ce feuilleton à rebondissement ? La question demeure sans réponse, mais on ne perd rien à attendre.